

Infirmier de chefferie de SPP

Synthèse de l'offre

Employeur :	SDIS de Moselle 3 RUE DE BORT LES ORGUES 57070SAINT JULIEN LES METZ
Grade :	Cadre de santé de SPP de 2ème classe
Référence :	O057201100165495
Date de dépôt de l'offre :	23/11/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/01/2021
Date limite de candidature :	22/12/2020
Service d'affectation :	Pôle santé et secours médical

Lieu de travail :

Lieu de travail :	3 RUE DE BORT LES ORGUES 57070 SAINT JULIEN LES METZ
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Cadre de santé de SPP de 2ème classe
Famille de métier :	Prévention et sécurité civile > Sapeurs-pompiers
Métier(s) :	Infirmier ou infirmière de SIS

Descriptif de l'emploi :

Le service d'incendie et de secours de la Moselle recherche pour son pôle santé et secours médical un infirmier de chefferie (H/F).

Profil demandé :

Techniques de gestion et organisation de l'activité (tableaux de bord, indicateurs...);

Instances, processus et circuits décisionnels établissement ;

Connaître le règlement opérationnel et consignes ;

Connaître les principes et règles de la gestion opérationnelle et de commandement ;

Connaître les textes réglementaires relatifs aux cadres de santé, aux cadres de santé SPP mais aussi à l'infirmier et l'infirmière de sapeurs-pompiers, les textes régissant l'aptitude des sapeurs-pompiers et leur formation, les référentiels internes (GBP OPS,

référentiel de santé en service,...);
Favoriser la prise d'initiatives ;
Technique de gestion et d'organisation de l'activité ;
Technique de gestion des conflits et résolution de problèmes ;
Technique de communication et animation de groupe ;
Méthode et outils de management ;
Maitriser l'utilisation des outils bureautique ;
Concevoir, formalisé et adapter des procédures ;
Méthodologie de projet ;
Sens de la pédagogie ;
Esprit d'analyse et de synthèse ;
Capacité d'adaptation dans le discours et comportement ;
Sens de l'organisation, rigueur, anticipation ;
Capacité d'écoute ;
Grande disponibilité ;
Sens du travail en équipe ;
Avoir le sens de la hiérarchie, capacité à rendre compte ;
Etre force de propositions ;
Flexibilité et sens du relationnel.

Mission :

Conduire des projets et mettre en oeuvre les décisions de l'état-major ;
Planifier, organiser et coordonner les activités paramédicales du service coordination infirmier du PSSM ;
Veiller à l'application de la déclinaison du projet d'établissement du SDIS au sein du service de coordination des infirmiers ;
Mettre en place une politique de communication et de conduite du changement dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes au sein du service de coordination des infirmiers ;
Assister le médecin chef et les différents chefs de département dans le management stratégique des missions du PSSM ;
Manager les activités opérantes des infirmiers de SPP et de SPV ;
Réaliser la mission opérationnelle lors des secours d'urgence aux personnes, en participant à l'aide médicale urgente et lors de soutien santé opérationnels.

Contact et informations complémentaires : Tous les renseignements complémentaires sur le poste pourront être obtenus auprès du Commandant Franck KILHOFFER chef du pôle RH au 03.87.79.45.12. Les personnels intéressés adresseront leur candidature par mail (recrutement@sdis57) au Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Moselle avant le 23/12/2020 accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV.

Adresse e-mail : recrutement@sdis57.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.